SASU 13 MENTHE BASILIC

Société Anonyme Simplifiée
au capital de 1 000 €uros
Siège social : 13, rue de Clichy
75009 PARIS

RCS PARIS 793 172 446

DECISION ORDINAIRE DE L'UNIQUE ASSOCIE
Du 30 juin 2026

L'an deux mille Vingt Six
Le Trente juin

A onze heures,

Monsieur Joël **TOURLOURAT,**
Né le 14 avril 1961 à Saint Denis en Val (45560)
De nationalité française,
Qui détient l'intégralité du capital soit 100 parts de 10 € chacune,
Qui est président de la société,
Qui est en possession des documents suivants :

1° - l'inventaire, le bilan et son annexe, le compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2025 ;
2°- le rapport de gestion du président ;
3° - le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce

Va prendre les décisions ci-dessous, conformément à l'ordre du jour suivant ;

ORDRE DU JOUR

- Rapport de Gestion du Président des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025
- Approbation de ces comptes et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2025
- Conventions visées à l'article L.227-10 du code du commerce
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

JT

PREMIERE RESOLUTION

L'Unique associé, après avoir lu le rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui font apparaitre, pour ledit exercice, une perte comptable 6371 **€.**

Il décide d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Report à Nouveau 6 371 €

DEUXIEME RESOLUTION

L'Unique associé donne quitus entier au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

.

TROISIEME RESOLUTION

L'Unique associé, après avoir entendu le rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Unique associé décide que tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, copie ou extrait des présentes afin de procéder à toutes formalités requises par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture, par l'**unique associé** Président

L'UNIQUE ASSOCIE PRESIDENT

Monsieur Joël **TOURLOURAT**

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A-SD 2026

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise 13 MENTHE BASILIC

Adresse de l'entreprise 13 rue de clichy 75009 PARIS

SIREN 7 9 3 1 7 2 4 4 6

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2 Durée de l'exercice précédent* 0

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	102 598	030 41 132	61 467
	Immobilisations financières * (1)		040	556	042	556
	Total I (5)		044	103 154	048 41 132	62 022
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060	1 230	062	1 230
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres* (3)	072	13 946	074	13 946
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	10 771	086	10 771
	Total II		096	25 946	098	25 946
	Total général (I + II)		110	129 101	112 41 132	87 969

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	49 687
	Résultat de l'exercice	136	(6 371)
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	44 315
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
		156	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	164	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	20 130
	Fournisseurs et comptes rattachés*	172	5 226
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) 169 675)	173	16 940
	Comptes courants d'associés	175	1 357
	Autres dettes	174	
	Produits constatés d'avance	176	43 653
	Total III	180	87 969
	Total général (I + II + III)		

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	175 687
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	28 779

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

© Sage

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 13 MENTHE BASILIC — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31 12 2025

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	314 368
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services*		217		218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	314 368
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	176 505
	Variation de stock (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	7 240
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier :)					242	96 344
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		244	2 555
	Rémunérations du personnel*					250	37 531
	Cotisations sociales (dont cotisation personnelle de l'exploitant)			380	180	252	10 316
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)			255		254	19 125
	Dotations aux dépréciations					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)					264	349 616
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(35 248)
Produits financiers (III)			280	88	Charges financières (V)	294	(13)
Produits exceptionnels (IV)						290	28 786
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art.. 217 octies)		347			300	10
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	(6 371)

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312 — 314 — 6 371

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	
	Provisions non déductibles*					322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987	342	
				JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quindecies A	181		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers — Créanc report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350	
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
	Dont divers — Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
	Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	354 — 6 371
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	372 — 6 371

© Sage